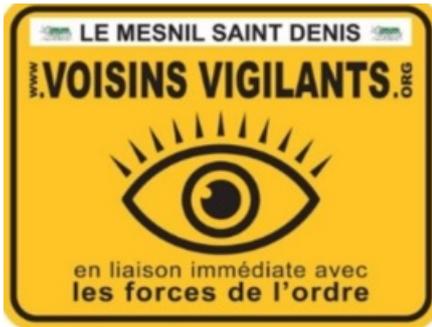


# Voisins Vigilants

La mairie a souhaité mettre en œuvre, sur notre commune, le dispositif des « Voisins Vigilants ».

Le concept du voisin vigilant, également connu sous le nom de participation citoyenne, est un dispositif qui s'appuie sur la vigilance de voisins d'un même quartier, en priorité pour lutter contre la délinquance et les cambriolages.



Ce dispositif repose sur le découpage de la commune en secteurs géographiques dénommés « communautés », regroupant les habitants ayant souhaité adhérer à ce dispositif et animées chacune par deux personnes « les référents ».

Pour des raisons d'homogénéité, le découpage géographique des voisins vigilants est identique à celui des Conseils de Quartier.

### **Le voisin vigilant veille, mais ne surveille pas.**

Face à un élément suspect (*véhicule douteux, départ de feu, fenêtre ou porte d'une habitation voisine ouverte en l'absence des occupants, ne pas avoir aperçu depuis longtemps une personne seule et vulnérable, perception de cris ou de bruit anormaux*), il alerte.

En cas d'urgence, la priorité doit être de téléphoner aux numéros d'urgence 17 ou 112.

Etre voisin vigilant, c'est aussi un moyen de communiquer entre la Mairie et les citoyens, ou les citoyens entre eux.

La procédure d'inscription (en 2 étapes) est la suivante :

#### **Etape 1 :**

- Aller sur le site internet [www.voinsvigilants.org](http://www.voinsvigilants.org)
- Donner votre adresse postale et votre e-mail
- Valider la position de votre adresse géographiquement
- Remplir un formulaire de création de compte avec une identification vérifiable (nom, prénom, n° de téléphone fixe et mobile)
- Vous êtes automatiquement enregistré dans la communauté de votre quartier
- Vous recevrez par voie postale votre code d'accès sous 7 jours ouvrés

#### **Etape 2 :**

- Aller sur le site internet [www.voinsvigilants.org](http://www.voinsvigilants.org)
- Activer votre compte en donnant votre code d'activation reçu par voie postale



nis

Lundi, Mardi, Mercredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h15  
Jeudi de 13h à 19h15  
Vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h45

TEL : 01 30 13 06 50

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.  
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout accepter

Personnaliser